

Décision du Président n°2024-30
Demande de subvention – axe 7.2 du PAPI Têt

VU le Code général des Collectivités Territoriales ;

VU la délibération n°2020/43 : Portant élection du président à Monsieur Pierre PARRAT ;

VU la délibération n°2020/48 : Portant délégation du conseil syndical au président ;

LE PRESIDENT

Décide de solliciter le concours de l'Etat et de la Région pour le financement de l'opération « Travaux de sécurisation de la digue des campings à Canet-en-roussillon »

ORGANISMES	PARTICIPATIONS	MONTANTS DES AIDES
ETAT	40%	480 000.00€
AUTOFINANCEMENT	60%	720 000.00€
TOTAL OPERATION	100 %	1 200 000 € HT

S'engage à inscrire au budget 2024, les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération.

Envoyé en préfecture le 22/04/2024

Reçu en préfecture le 22/04/2024

Publié le

ID : 066-200087286-20240410-202430-DE



Fait à Perpignan, le 10 avril 2024

Le Président,

Publié le 22/04/2024 sur le site internet du SMTBV

Pierre PARRAT

